

LA CANICULE PERSISTERA DANS PLUSIEURS WILAYAS

Page 16

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

**LOUISA
HANOUNE
ANNONCE
SON RETRAIT**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5056 | Dimanche 14 juillet 2024- Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE AU SAHEL

**L'ALGÉRIE
DÉPLOIE
SES ATOUTS**

Page 4

FLN, RND, EL MOUSTAKBAL

UN TRIUMVIRAT AU SERVICE DE TEBBOUNE

Page 3



**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE
L'ACCRÉDITATION
DES MÉDIAS ÉTRANGERS
OUVERTE**

Page 3



GOUVERNEMENT

**MOHAMED LAAGAB
VISITE
LES IMPRIMERIES**

Page 2

DGI

Clôture de la session de formation avancée sur la lutte contre la fraude fiscale

La session de formation sur "La lutte contre la fraude fiscale en matière de TVA", organisée à Alger en collaboration avec le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), a pris fin, vendredi, a indiqué un communiqué de la Direction générale des Impôts (DGI). La cérémonie de clôture de cette session de formation, organisée par la DGI du 8 au 12 juillet courant, a été présidée par la directrice générale des impôts, Amel Abdelatif, ajoute la même source. Outre la formation dispensée aux participants, cette session a permis de renforcer les capacités des administrations des pays participants dans le domaine de la lutte contre la fraude fiscale en matière de TVA et d'échanger les expertises et les expériences entre les pays africains dans ce domaine. A cette occasion, des attestations ont été remises aux participants pour leur participation active lors de la session. La DGI a également remis des cadeaux symboliques aux organisateurs et aux encadrants, conclut le communiqué.

EN SOLIDARITÉ AVEC LES PALESTINIENS Tous les grands événements culturels reportés

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé que tous les événements culturels (festivals, concerts de chants, spectacles), programmés durant la saison estivale seront reportés. Cette décision est prise en signe de solidarité avec le peuple palestinien, notamment les habitants de Gaza, exposés à une offensive militaire intensive de l'armée sioniste depuis huit mois. La ministre a rappelé que l'Algérie n'a jamais failli au soutien à la cause palestinienne, des plus hautes autorités, à leur tête le président de la République, au peuple algérien. Les activités de proximité seront adaptées au gré du développement de la situation dans la bande de Gaza.

GOUVERNEMENT

Mohamed Laâgab visite les imprimeries

Le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a supervisé, ce samedi, le fonctionnement des imprimeries de l'Etat. Il s'est rendu au site de l'Enap et de Simpral. Dans une déclaration à la presse, le ministre a affirmé qu'il s'assure que les structures sont prêtes pour imprimer les documents liés à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain, soit les formulaires de souscriptions, bulletins de vote... en quantités suffisantes et dans les délais impartis.

R. N.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Les valeurs et principes sacrés de l'Algérie rappelés

L'ambassadeur d'Algérie en Afrique du Sud, Saâd Maandi, a affirmé que la célébration de la fête de l'Indépendance était un grand moment pour méditer les idéaux et principes nationaux sacrés, et réitérer l'attachement à l'édification d'une Algérie "forte et prospère", un des 54 engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à construire l'Algérie nouvelle.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Dans un entretien accordé au journal sud-africain "The African", à l'occasion de la célébration du 62e anniversaire de l'Indépendance, l'ambassadeur a indiqué que l'Algérie était "guidée par les principes sacrés de justice et d'autodétermination, et a toujours soutenu les mouvements de libération et les justes luttes des peuples pour vaincre le colonialisme, l'occupation et la discrimination raciale en Afrique et dans le monde".

Il a, dans ce contexte, rappelé les 54 engagements du Président Tebboune, visant à construire une Algérie nouvelle, "plus forte et prospère", dont principalement le renforcement de sa position d'acteur clé dans la stabilité et l'instauration de la paix dans la région. "Notre politique étrangère, fondée sur le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et sur l'esprit d'amitié, de bon voisinage et de coopération, nous permet de faire face aux menaces à la sécurité en Afrique et dans la région", a expliqué l'ambassadeur d'Algérie en Afrique du Sud. Il a relevé que cette journée historique était aussi "l'occasion de rappeler que certains pays et certains peuples luttent



encore contre l'occupation et la domination coloniales", une raison pour laquelle "la communauté internationale est appelée à soutenir pleinement leur lutte et leur droit de choisir librement leur destin". "L'Algérie soutient fermement la juste cause palestinienne visant à mettre fin à l'occupation et à établir un Etat palestinien indépendant avec El-Qods Est comme capitale ainsi que l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'Onu", a rappelé l'ambassadeur.

Il a également exprimé le ferme soutien de "l'Algérie au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, à travers l'organisation d'un référendum libre et équitable sous l'égide de l'Onu". Evoquant les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, M. Maandi les a qualifiées "d'historiques, fraternelles, solides et de privilégiées", cimentées durant la période de la lutte pour la libération contre le colonialisme et l'apartheid. "L'Algérie et l'Afrique du Sud sont des défenseurs forts et engagés des justes causes des peuples palestinien et sahraoui, et partagent les mêmes valeurs et objectifs de consolider le multilatéralisme, de défendre le droit international, de promouvoir le règlement pacifique des différends et des conflits et de rendre le monde plus sûr, sécurisé et prospère", a-t-il assuré.

Pour M. Maandi, les relations bilatérales ont connu des progrès significatifs au cours des dernières années, grâce aux efforts déployés pour stimuler et accroître la coopération et explorer les opportunités d'investissement et les potentialités des deux pays dans divers domaines. Il a rappelé que de tels efforts s'inscrivent "dans le cadre de la coopération Sud-Sud visant à promouvoir la solidarité entre les pays et à collaborer étroitement pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international".

Dans le contexte actuel des relations internationales, l'ambassadeur a estimé "crucial que l'Algérie et l'Afrique du Sud intensifient leur collaboration pour utiliser leurs atouts complémentaires et renforcer leurs capacités afin qu'elles soient en mesure de répondre aux attentes de leurs peuples et de faire face aux temps difficiles". A cet égard, il a salué la signature, en août 2023, d'un memorandum d'entente entre les Chambres de commerce et d'industrie algérienne et sud-africaine prévoyant la création d'un conseil d'affaires conjoint mais aussi le lancement de la ligne aérienne directe reliant l'Algérie à l'Afrique du Sud qui "représente une étape charnière dans l'amitié de longue date entre l'Algérie et l'Afrique du Sud".

R. R.

L'ambassade d'Algérie en France célèbre le 62^e anniversaire de l'indépendance nationale

L'ambassade d'Algérie en France a organisé une cérémonie de commémoration à l'occasion du 62e anniversaire de la fête de l'indépendance nationale. En plus d'être un moment intense de fraternité et de profond recueillement à la mémoire des valeureux Chouhada, la réception organisée par l'ambassade a été l'occasion pour l'ambassadeur, Saïd Moussi, de prononcer un discours dans lequel il a rendu un vibrant hommage au sacrifice et au courage des générations successives d'Algériens durant les 132 ans de la colonisation, ainsi qu'aux vaillants hommes et femmes de l'Algérie qui ont répondu à l'appel du 1er Novembre 1954.

Sur un autre plan, l'ambassadeur d'Algérie en France a tenu à rappeler "les importantes avancées enregistrées par notre pays et les efforts déployés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour l'édification d'une Algérie nouvelle". Le chef de la mission diplomatique algérienne en France a cité quelques réalisations depuis l'élection du président de la République, rappelant à ce titre les différentes mesures décidées au profit de la communauté telles que la prise en charge du transfert des corps des Algériens décédés à l'étranger, l'intégration des Algériens résidents à l'étranger dans le système national de retraite ainsi que les facilités de voyage

vers la patrie et la représentation au sein du Haut Conseil de la Jeunesse et de l'Observatoire national de la société civile. L'ambassadeur a saisi cette occasion pour réitérer le soutien indéfectible de l'Algérie, peuple et gouvernement algériens au droit des Palestiniens d'établir leur Etat avec El-Qods comme capitale, dénonçant les massacres odieux commis contre le peuple palestinien désarmé.

Il a également rappelé la position de l'Algérie qui soutient pleinement le droit des Sahraouis à l'autodétermination et le recouvrement de leur souveraineté conformément aux résolutions des Nations unies.

R. N.

FLN, RND, EL MOUSTAKBAL

Un triumvirat au service de Tebboune

Quoiqu'ayant déjà annoncé leur soutien à la candidature de Abdelmadjid Tebboune pour un second mandat, les partis du FLN, du RND et du front El Moustakbal ont confirmé cette démarche.

PAR KAMAL HAMED

Hier en effet, les trois partis ont, en quelque sorte, officialisé ce soutien. C'était lors d'une rencontre organisée à l'hôtel El Aurassi que ce triumvirat, qui se dénomme la « coalition de la majorité pour l'Algérie » a entériné cette démarche ainsi que sa feuille de route. Cette coalition a justifié bien évidemment son soutien à la candidature de Tebboune lequel, pour rappel, a annoncé jeudi de manière officielle qu'il va briguer un second mandat. Son représentant, Boualem Boualem, a tout de suite après cette annonce attendue procédé au retrait des formulaires des souscriptions des signatures individuelles. Le FLN, le RND et le front El Moustakbal ont tenu d'abord à saluer cette candidature en estimant que le candidat Tebboune a, de la sorte, répondu favorablement à l'invitation de ces trois partis formulée il y a déjà quelques semaines. Ce triumvirat a effectivement invité le président Abdelmadjid Tebboune à briguer un second mandat. D'autres partis aussi en ont fait de même. A l'exemple



du mouvement El Bina qui s'est retiré de ce triumvirat après une querelle avec le parti du FLN et s'en est allé créer une autre alliance avec d'autres partis politiques pour soutenir le candidat Tebboune. Dans le communiqué rendu public à l'issue de cette rencontre, les trois partis ont aussi réaffirmé leur entière disponibilité à la réussite de ces élections présidentielles anticipées prévues le 7 septembre prochain. Tout comme ils ont estimé que cette présidentielle ne va pas manquer de consolider les réalisations de l'Etat déjà assez visibles. En somme, ils ont salué les réalisations conclues par le président Tebboune lors de son premier mandat. Les trois partis ont, par ailleurs, réaffirmé leur détermination à peser de tout leur poids lors de la campagne électorale du candidat Tebboune en coordonnant leurs efforts et

leurs actions. Notons que les chefs de ces trois partis ont exprimé leur total soutien au candidat Tebboune. Un soutien motivé par une volonté de préserver les intérêts suprêmes du pays. « *Le deuxième mandat sera celui de la stabilité et de la poursuite des réformes* », a indiqué Mustapha Yahi, secrétaire général du Rassemblement national démocratique. « *Nous devons garder les mêmes principes durant le nouveau mandat. Nous croyons en un travail commun constructif afin de semer l'espoir parmi notre peuple et de renforcer la cohésion nationale* », a-t-il ajouté. Pour Abdelkrim Benmbarek, secrétaire général du parti du FLN, le soutien est « *dicté par le bilan positif du premier mandat* ». Il a affirmé que tous les indicateurs économiques et sociaux sont si nets. « *Le président Tebboune a conduit l'Algérie vers un havre de paix et de prospérité après une période gangrenée par la corruption* ». « *Nous soutenons la candidature du président Tebboune pour qu'il puisse poursuivre ses réformes visant à renforcer l'édifice de la nouvelle Algérie* », a conclu le chef de file du FLN. De son côté, Fateh Boutbig, président du Front El Moustakbal, a assuré que son parti a plébiscité la candidature du président Tebboune par conviction. Il a souligné que l'écho favorable donné par le chef de l'Etat à la sollicitation des partis politiques de la majorité parlementaire les incite à mobiliser la base militante et au-delà les électeurs le jour du scrutin.

K. H.

SOUTIEN À LA CANDIDATURE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Les commerçants et les artisans se mobilisent

Le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCCA), Issam Badrissi, a annoncé, hier à Chlef, que son organisation salue et soutient la candidature du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour un second mandat à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain, afin de poursuivre le processus de réformes et d'édification de l'Algérie nouvelle. Lors d'une rencontre régionale des membres de son organisation des wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays, tenue au Centre culturel islamique de Chlef, Issam Badrissi a salué l'annonce de l'intention du président de la République de se présenter pour un second mandat. Le

même responsable a expliqué que le soutien de l'UGCCA à cette candidature se veut une « *reconnaissance aux réalisations accomplies durant le premier mandat du président de la République* », affichant sa conviction en la « *nécessité de poursuivre le parachèvement des réformes et l'édification de l'Algérie nouvelle* ». Issam Badrissi a souligné que les acquis réalisés dans les différents domaines, notamment économique, nécessitent des efforts concertés pour les préserver, appelant ses membres à participer aux campagnes de sensibilisation des citoyens sur l'importance de voter lors des élections présidentielles du 7 septembre. Il a souligné que l'Union générale des

commerçants et artisans algériens (UGTA) « *mène la bataille du développement aux côtés du gouvernement* » et « *s'engage dans toutes les voies visant à réaliser la stabilité économique et sociale et à consacrer la culture de la véritable citoyenneté, dont les élections sont l'une des composantes* ». Il a également souligné la nécessité d'une mobilisation globale pour la réussite de ce rendez-vous électoral appelant les commerçants et les artisans à assurer une permanence et à approvisionner le marché afin de mettre les citoyens dans les meilleures conditions pour accomplir leur devoir le jour du scrutin.

R. N.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE L'accréditation des médias étrangers ouverte

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a annoncé que la demande d'accréditation pour les médias étrangers, souhaitant couvrir l'élection présidentielle du 7 septembre 2024, devra se faire au niveau des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger. « *L'Autorité nationale indépendante des élections porte à la connaissance des médias étrangers souhaitant couvrir l'élection présidentielle du 7 septembre 2024 que la date limite de réception des demandes d'accréditation au niveau des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger est fixée pour la période allant du 15 juillet jusqu'au 20 août 2024* », est-il mentionné dans le communiqué. L'Anie précise que la demande d'accréditation doit être accompagnée d'un dossier comprenant « *une demande émanant de l'organe employeur du journaliste professionnel, une photocopie de la carte professionnelle de l'intéressé, 2 photos d'identité, une photocopie du passeport de l'intéressé et la liste du matériel technique* ». La même autorité ajoute que le dossier doit, également, comprendre « *un formulaire de visa disponible sur les sites des représentations diplomatiques et consulaires algériennes, dûment rempli par l'intéressé, et d'un formulaire d'accréditation temporaire à renseigner et pouvant être téléchargé du site web de l'Autorité indépendante ainsi que les sites web des représentations diplomatiques consulaires algériennes à l'étranger* ». Par ailleurs, l'Anie relève que le dossier complet « *est à déposer auprès de la mission diplomatique ou de la représentation consulaire algérienne du pays où est établi le siège social de l'organe de droit étranger employeur* ».

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE Louisa Hanoune annonce son retrait

La secrétaire générale du Parti travailliste, Louisa Hanoune, candidate à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre, a annoncé hier son retrait de la course. « *J'annonce officiellement que le Parti des travailleurs ne participera pas au processus électoral lié à la prochaine présidentielle. Nous arrêtons la campagne de collecte de signatures. Nous ne participerons pas à la campagne électorale ni au processus de vote le 7 septembre* », a déclaré Louisa Hanoun, dans une vidéo publiée sur la page officielle du parti. Louisa Hanoune a tenu, néanmoins, à remercier les « *élus locaux et nationaux non militants au Parti qui ont accepté de parrainer sa candidature* ». Il convient de noter que Louisa Hanoune a annoncé, le 18 mai dernier, sa candidature à l'issue de la session ordinaire du Conseil national du parti.

R. N.

Le Madjlis "Cheikh Ba Abderrahmane El Kourti" de Ghardaïa soutient la candidature de Tebboune

Le Madjlis "Cheikh Ba Abderrahmane El Kourti" composé des notables des tribus de la vallée du M'Zab (Ghardaïa) a exprimé son soutien à la candidature de Abdelmadjid Tebboune aux prochaines élections présidentielles anticipées, prévues le 7 septembre prochain. Dans un communiqué rendu public dans la soirée de jeudi à vendredi, le Madjlis Cheikh Ba Abderrahmane El Kourti, haute instance du M'Zab regroupant les notables d'une dizaine de ksour du M'Zab ainsi que

Berriane et Guerrara, chargé de la vie politique, économique et sociale des habitants, a appelé à « *l'adhésion et à une mobilisation pour une forte participation à ces élections qui renforcent le processus démocratique de notre pays* ». Le même Conseil estime que le soutien pour un second mandat d'Abdelmadjid Tebboune permet de « *poursuivre le processus de réformes et de parachever le programme et les réalisations enregistrées sur tous les plans et propulser l'Algérie vers un avenir*

prometteur auquel le peuple algérien aspire ». Et d'ajouter que « *le président de la République a réussi durant son 1er mandat à réaliser la stabilité politique et socio-économique, en dépit de la situation difficile qu'a traversée le pays et des complots ourdis contre l'Algérie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et de préserver la cohésion du tissu social du pays* ». Le communiqué a également mis en avant « *les étapes majeures franchies par*

l'Algérie nouvelle sous la conduite du président de la République, notamment la modernisation et le renforcement de notre Armée nationale populaire ainsi que la lutte contre la bureaucratie et contre la dépendance, sur le plan économique, aux hydrocarbures ». Par la même occasion, le Madjlis Cheikh Ba Abderrahmane El Kourti a appelé à une participation massive à la prochaine échéance présidentielle pour préserver la stabilité et la sécurité du pays et de ses institutions. R. N.

FEUX DE FORÊT

La Protection civile expose son plan de lutte pour l'été

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a adopté un plan stratégique de prévention et de lutte contre les incendies durant la saison estivale 2024, basé sur l'action proactive, à travers la mobilisation de 20.000 agents et l'augmentation du nombre de détachements régionaux ainsi que le renforcement des canadiers.

Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur de l'information et des statistiques à la DGCP, Nassim Bernaoui, a indiqué que le plan stratégique de prévention et de lutte contre les incendies a été lancé dès le mois de février dernier à travers des campagnes de sensibilisation auxquelles ont participé les différents acteurs dans le domaine et les différentes catégories de la société. Il a souligné, dans ce contexte, que ces campagnes ont ciblé les agriculteurs, les résidents proches des zones forestières, les écoles, les mosquées et les lieux de proximité, outre l'organisation de caravanes de prévention, ce qui a porté le nombre d'opérations de sensibilisation à plus de 1.500 opérations depuis le début du mois de mai. S'agissant du signalement, M. Bernaoui a fait état de la réception, par les centres de coordination opérationnelle, d'une dizaine de signalements d'avertissement afin de circonscrire les incendies avant leur propagation. Concernant l'aspect opérationnel, la DGCP a mobilisé 20.000 agents, répartis sur 505 unités d'intervention, en sus de l'adoption de la stratégie d'intervention préliminaire pour éteindre les incendies dès leur déclenchement. Le programme prévoit également la mobilisation des colonnes d'intervention au niveau des wilayas, lesquelles ont été renforcées par la création de 5 détachements régionaux, répartis sur les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Chlef, Blida, Sétif et El Tarf, en vue d'appuyer les colonnes des wilayas le cas échéant. Dans le même contexte, les moyens aériens de lutte contre les incendies ont été renforcés avec l'affrètement de 12 avions de modèle "Air Tractor", d'une capacité de 3.000 litres, ce qui a permis d'atteindre une haute efficacité dans les opérations anti-incendie, dont le dernier en date est celui qui s'est déclaré dans la wilaya de Batna. Depuis le 1er mai, les incendies ont détruit 178 hectares de forêts, 18.000 palmiers et 10.000 arbres fruitiers. Par ailleurs, la Protection civile a mis en place un programme spécial pour le dispositif de surveillance des plages depuis le 1er juin. Ce dispositif a recensé 60 décès par noyade, dont 42 cas sur des plages où la baignade est interdite, 5 cas en dehors des horaires de surveillance, et 5 autres cas sur des plages interdites à la baignade. 11.766 interventions ont été enregistrées, ayant permis le sauvetage de 7.925 personnes. Selon le même bilan, plus de la moitié des cas de noyade ont été enregistrés au niveau des plages interdites à la baignade, 16 d'entre eux au niveau des retenues d'eau, dont 9 cas dans des lacs. La tranche d'âge comprise entre 19 et 30 ans représente 51,6% du nombre des victimes, et celle comprise entre 11 et 18 ans 29%. La Direction générale de la Protection civile a affecté à ce dispositif 10.531 agents pour la surveillance de 455 plages autorisées à la baignade.

R. N.

RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE AU SAHEL

L'Algérie déploie ses atouts

L'Algérie va déployer son engagement pour le projet de raccordement à la fibre optique avec 2.600 km en Afrique sahélienne. Un vaste projet qui va permettre de relier ces pays à Internet à haut débit et de dynamiser les secteurs économiques.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est un projet historique qui touche principalement les pays du Sahel, dont le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Tchad et le Nigeria. Lors de la session du comité de la dorsale transsaharienne, le projet de généraliser la fibre optique chez les voisins du Sud a été décidé avec en premier une extension de la fibre optique reliant Alger à Aïn Guezam en passant par Tindouf. Le SG du ministère de la Poste et Télécommunications, Abdelouhab Bara, a souligné l'importance de ce projet qui compte « *comme un hub régional de télécommunications* ». Sur le plan technologique, l'Algérie va apporter son soutien aux infrastructures de télécommunications et son engagement à désenclaver les régions de leur isolement en matière de connexion Internet à haut débit. Pour le SG du comité de la dorsale transsaharienne Mourad El Allia « *l'Algérie représente un modèle de partenariat*



réussi avec les pays africains ». La région qui reste la plus touchée par une double crise sur le plan sécuritaire et économique est en proie à un chamboulement régional. L'Algérie, qui a toujours un processus de pacification dans cette partie africaine, table également sur une aide sur le plan de développement. Et le meilleur atout est dans l'enjeu des télécommunications et la dynamisation de la connexion Internet. Les responsables de ce projet font savoir que « *ce projet ne se limite pas à une simple pose d'une infrastructure de communication mais d'une initiative stratégique pour stimuler le commerce, la santé et l'accès à l'éducation grâce à l'Internet à haut débit* ». En effet, l'Algérie va gagner également à étendre son réseau technologique à l'échelle africaine surtout

après avoir réussi à exporter des tonnes de ces produits variés dans cette région. Le commerce sera marqué par cet accès à une technologie rapide et efficace dans le traitement des échanges commerciaux entre l'Algérie et ses différents partenaires africains. Par ailleurs, il est à noter que sur le plan local, la généralisation de la fibre optique connaît un succès où le ministre de la Poste et Télécommunications, Karim Bibi Triki, qui avait assuré que « *l'objectif est de raccorder 6 millions de foyers à l'Internet fixe à haut débit d'ici la fin 2024* ». Un objectif qui va impacter l'ensemble de l'infrastructure technologique et permettre à l'Algérie d'être conforme aux standards internationaux en vigueur.

F. A.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES FRANÇAISES DE 2024

La victoire du Nouveau Front populaire confisquée !

PAR IDIR AMMOUR

La démocratie semble creuser sa tombe en République française. Aujourd'hui plus que jamais, difficile de dire quel Gouvernement pourrait être formé sans se heurter immédiatement à une motion de censure. Montesquieu, premier représentant de la pensée libérale en France, l'avait déjà prédit et mettait déjà en garde : « *C'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser* ». En effet, c'est le cas de le dire avec l'ère macroniste qui remet en cause la victoire du Nouveau Front populaire qui est arrivé en tête. Alors que le président devrait garantir la souveraineté du peuple tout en respectant l'éthique et la déontologie. Malheureusement, on assiste à un scénario où les arithmétiques sont dans le le mauvais sens. Emmanuel Macron fait tout pour barrer la route au Nouveau Front populaire. Il balaie ainsi d'un revers de main les appels insistants du Nouveau Front populaire qui, revendiquant la victoire aux élections, réclame de voir rapidement un Premier ministre nommé dans leurs

rangs. Il a de nouveau écarté cette aspiration de la gauche, au moins temporairement. « *Personne ne l'a emporté* », a-t-il assuré, sortant de son silence à travers une lettre publiée par la presse quotidienne régionale. « *Aucune force politique n'obtient seule une majorité suffisante et les blocs ou coalitions qui ressortent de ces élections sont tous minoritaires* ». « *Seules les forces républicaines représentent une majorité absolue* », poursuit alors le chef de l'État, qui leur demande d'engager un dialogue sincère et loyal pour bâtir une majorité solide, nécessairement plurielle, pour le pays. » En filigrane, donc, Emmanuel Macron plaide pour un gouvernement « *d'union nationale, allant des sociaux-démocrates à la droite de gouvernement* ». Une idée cependant vivement rejetée par la gauche à plusieurs reprises, à l'exception de l'eurodéputé de Place publique, Raphaël Glucksmann. Bref, le paysage français offre un spectacle de désolation comme rarement vu ces dernières années. C'est l'effondrement quoi ! Le président Macron veut imposer un pouvoir exécutif sans colonne

vertébrale, incapable d'une politique claire et sensée. Il suffit juste de revisiter les sept dernières années pour s'en rendre compte. Au lieu de manier l'esquive et le mensonge à longueur de journée, aujourd'hui, plus que jamais, il faut respecter la volonté populaire, laissant Matignon au Nouveau Front populaire, élu à base d'un programme riche et varié. Et ce n'est pas le cas de ses adversaires, sans programmes, promettant monts et merveilles. Si cette remise en cause perdure, elle pourrait même déboucher sur un effondrement sans appel, et même moral. La défiance grandit face à tous les représentants nationaux, qu'ils soient de gauche ou de droite. Mais pour les spécialistes et observateurs : Macron est au service des USA et de l'UE. Selon eux, c'est la suite logique. Le président français n'est pas libre de ses engagements. Comment veut-on laisser la gauche gouverner, alors que lui est lié à la feuille de route des USA, de l'UE et des multinationales.

I. A.

PME

Hausse de 30% en valeur des crédits garantis en 2023

La Caisse de garantie des crédits d'investissements-PME (CGCI-PME) a accordé en 2023 des garanties totalisant plus de 28 milliards de dinars (mds DA), soit une hausse en valeur de 30%, a indiqué Samir Medjkane, Directeur général de cette institution, qui compte accroître son volume d'activité de même que ses banques partenaires, facilitant ainsi l'octroi des crédits aux PME.

PAR RIAD EL HADI

"En 2023, la CGCI PME a garanti 430 opérations de crédits. En termes d'activité de l'exercice,

FORUM DE LA DIPLOMATIE DE LA JEUNESSE Une diplomatie prometteuse pour une Algérie pionnière

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) Haut Conseil de la jeunesse a annoncé l'organisation du Forum de la diplomatie de jeunesse. Placé sous le thème « Une diplomatie prometteuse pour une Algérie pionnière », l'événement aura lieu du 21 au 24 juillet à Alger. Selon la page Facebook officielle du Conseil, la manifestation cible les jeunes de l'intérieur et de l'extérieur du pays, intéressés par les événements internationaux de la jeunesse et âgés de 18 à 35 ans, pour un dialogue et un débat sur le renforcement du rôle de la participation active des jeunes dans la diplomatie de la jeunesse. Il sera, également, question d'exposer leur participation et leurs expériences dans ce domaine, à même de soutenir leur rôle effectif sur la scène internationale et de faire des propositions pour promouvoir ce rôle. Le forum vise également à mettre en réseau les efforts visant à renforcer la présence de la jeunesse algérienne dans les forums internationaux et à assimiler les positions internationales de l'Algérie relatives aux causes justes. À travers ce forum, le Conseil supérieur de la jeunesse compte mettre en lumière le rôle vital de la jeunesse dans la promotion de ces efforts et l'intégration des énergies de la jeunesse dans le domaine de la diplomatie mondiale en fournissant le soutien nécessaire pour développer leurs compétences et encourager leur participation active dans ce domaine. D'autant que ces dernières années, l'Algérie a déployé d'énormes efforts pour renforcer le rôle de la jeunesse dans les domaines politique et diplomatique aussi bien au niveau national qu'international.

R. N.

la Caisse a enregistré une augmentation de 30% en valeur, soit 28 milliards de dinars de crédits mobilisés", a-t-il précisé dans un entretien à l'APS. Selon le premier responsable de cet établissement dont le capital est détenu par le Trésor public et six banques étatiques, l'objectif pour l'année en cours est d'accroître son volume d'activité, élargir son réseau de banques partenaires et d'améliorer l'efficacité de ces processus de souscription et d'indemnisation afin de renforcer son rôle de soutien au développement des PME algériennes. Il a fait savoir que durant le premier trimestre de 2024, la CGCI-PME a octroyé 107 garanties pour un montant total de crédits garantis de plus de 6 Mds DA. "Ces chiffres représentent une évolution positive significative par rapport à la même période de l'année précédente, avec une augmentation de 20% en nombre de garanties et de 7% en valeur des crédits garantis", a-t-il souligné. Depuis sa création en 2006, à fin 2023, la CGCI-PME a accordé des garanties cumulées pour plus de 4.700 projets d'investissement, soit l'équivalent de plus de 201 mds DA. Cela reflète "l'engagement continu de la CGCI dans le soutien au financement des PME algériennes et souligne notre rôle crucial dans le développement du tissu économique national, démontrant l'ampleur de notre contribution à la facilitation de l'accès au crédit pour les entreprises", note encore M. Medjkane. S'agissant des indemnisations consenties par la Caisse, elles se sont élevées à 3,4 Mds DA en 2023 contre 1,6 Mds DA en 2022 alors qu'elles totalisaient 288 millions de dinars en 2021. A travers les garanties qu'elle accorde contre le paiement d'une prime de 0,5% du montant du crédit, la CGCI-PME encourage les banques et les institutions

financières (notamment opérant dans le leasing) à octroyer des crédits aux entreprises potentiellement rentables.

Renforcer le processus de digitalisation

Actuellement en partenariat avec toutes les banques publiques de la place ainsi que les établissements financiers de leasing qui leur sont affiliées, la CGCI-PME compte également dans son portefeuille clients des banques privées, indique son directeur, qui relève que l'objectif est d'"élargir son champ d'action à tout le réseau bancaire national pour contribuer à faciliter l'octroi de prêts aux entreprises".

Interrogé, d'autre part, sur la digitalisation des procédures de garantie des crédits aux PME, le directeur général de la CGCI a affirmé que cette dernière s'est déjà dotée d'une plateforme de souscription de garantie (la e-garantie), et qu'une nouvelle version de cette plateforme est en préparation pour être déployée "au cours de cette année".

Opérationnelle depuis juin 2023, la version pilote de la e-garantie permet déjà à quatre banques partenaires de "souscrire à la garantie CGCI en temps réel. Cette dernière a pris en charge, également, l'échange de tous les documents liés à la garantie et l'indemnisation dont la demande de garantie, le tableau d'amortissement, les factures, la fiche de déclaration de sinistre", selon les précisions de M. Medjkane.

Il a mis l'accent sur l'importance du volet communication et sensibilisation des PME quant à la vocation de la CGCI-PME en tant qu'instrument des pouvoirs publics pour soutenir la politique nationale en matière de financement des entreprises et vulgariser les procédures de souscription à la garantie et les mécanismes d'indemnisation.

R. E.

COOPÉRATION

Une délégation de grandes entreprises canadiennes à Alger

PAR CHAHINE ASTOUATI

Une délégation de grandes entreprises canadiennes devrait effectuer prochainement une visite en Algérie. L'objectif est d'explorer les opportunités de coopération et de partenariat avec des entreprises algériennes. C'est ce que révèle le Conseil du nouveau économique algérien(CREA) dans un communiqué mis en ligne sur sa page Facebook. Poursuivant sa mission au Canada, la délégation du CREA a rencontré le président de la Chambre des communes du Canada, Greg Fergus, qui était, avril dernier, en visite de travail en Algérie au cours de laquelle, il a été reçu en audience par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La rencontre s'est déroulée en présence

de l'ambassadeur du Canada à Alger, Michael Callan, et du secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, Francis Drouin, précise le communiqué du CREA.

Du côté algérien, la délégation était composée de Nouredine Sidi Abed, ambassadeur d'Algérie à Ottawa, Kamel Moula, président du CREA, et Bahah Hakim, membre du Bureau exécutif du CREA.

Cette rencontre a permis de faire une première évaluation de la mission économique algérienne au Canada. Les deux parties ont exprimé leur confiance et leur satisfaction mutuelles pour un avenir prospère des relations économiques bilatérales, selon la même source.

R. N.

CÉRÉALES

La hausse de la récolte américaine fait chuter les prix du blé

L'estimation de récolte américaine de blé, revue en nette hausse vendredi par le ministère de l'Agriculture (USDA), a pesé sur le marché provoquant un décrochage des cours.

L'USDA table, désormais, sur une production de 54,7 millions de tonnes aux Etats-Unis pour la campagne en cours (de début juin à fin mai de l'année suivante), soit 7% de plus que lors de la précédente estimation, publié en juin, selon le rapport WASDE publié vendredi.

Le blé a bénéficié, cette année, de conditions relativement favorables dans les grandes régions de production, avec des précipitations satisfaisantes.

Le ministère américain annonce désormais un rendement qui, s'il se confirmait, serait le deuxième de l'histoire, derrière la récolte de 2016. Outre les Etats-Unis, l'USDA a aussi remonté, dans une moindre mesure, ses attentes pour les récoltes argentine et canadienne.

Vendredi, le ministère a aussi augmenté le chiffre de la récolte mondiale précédente, celle de 2023/24, ce qui a pour effet de faire grimper les stocks de début de campagne.

Dès lors, en combinant tous ces facteurs et malgré une petite croissance attendue de la consommation animale, l'estimation des stocks mondiaux de blé pour la fin de la campagne en cours a été remontée de 2%.

En réaction, le contrat le plus échangé sur le blé d'hiver de catégorie SRW (Soft Red Winter Wheat) est tombé à son plus bas niveau depuis cinq mois, à 5,5075 dollars le boisseau (environ 27 kg).

Selon des analystes, la récolte plus abondante n'est pas une surprise, mais la hausse des stocks de fin de période est supérieure aux prévisions les plus élevées. "C'est cela qui a fait baisser les cours et pourrait même aller plus loin", selon les experts du marchés des céréales.

Le maïs a aussi vu un relèvement de l'estimation de production américaine (+1,6%) par rapport au chiffre publié en juin.

AADL 3 Près de 1,3 million souscripteurs inscrits

Le nombre des souscripteurs qui se sont inscrits sur la plateforme numérique consacrée au programme AADL3-2024 a atteint 1.257.507 à travers l'ensemble du territoire national, pour le 8e jour consécutif depuis l'ouverture vendredi soir de cette plateforme, a indiqué, avant-hier, un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Le ministère a informé les citoyens que les inscriptions sur la plateforme AADL3 « reprendront samedi 14 juillet 2024, de 08:00 à 18:00 », assurant que « l'opération se poursuivra quotidiennement afin de permettre à tous les citoyens intéressés de s'inscrire à ce programme ».

R. N.

Modernisation des paiements : l'Algérie mise sur le numérique

Face à l'évolution rapide du monde numérique, l'Algérie intensifie ses efforts pour intégrer la dynamique des paiements électroniques. Une récente réunion multisectorielle a jeté les bases de cette transition, promettant de transformer le paysage financier algérien.



MOOHTARIF :
L'offre d'Algérie Télécom pour booster les petites entreprises et start-up

Modernisation des paiements : l’Algérie mise sur le numérique

Face à l’évolution rapide du monde numérique, l’Algérie intensifie ses efforts pour intégrer la dynamique des paiements électroniques. Une récente réunion multisectorielle a jeté les bases de cette transition, promettant de transformer le paysage financier algérien.

L’Algérie, riche de ses ressources et de son héritage, est sur le point de franchir une nouvelle étape dans son parcours numérique. Sous l’impulsion des ministères des Finances et des Postes et Télécommunications, l’Algérie entend prendre le virage des paiements électroniques, une évolution numérique incontournable pour répondre aux exigences d’un monde toujours plus connecté. La réunion de coordination, présidée par le ministre des Finances et le ministre des Postes et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a rassemblé les acteurs clés du secteur financier et des télécommunications. Leur mission ? Élaborer une stratégie commune pour moderniser les services bancaires et promouvoir le paiement électronique. Une des préoccupations majeures abordées lors de cette réunion



était l’importance de la coopération entre les différentes entités. Le but ultime est d’offrir aux citoyens un système bancaire modernisé, efficace et surtout sécurisé. La mise en place d’une infrastructure technologique moderne reliée à un réseau commun est ainsi envisagée et ce, afin de soutenir les innovations en matière de systèmes d’information. Mais la technologie seule ne suffit pas. Les ministres ont égale-

ment souligné l’importance de l’éducation financière du public. Sensibiliser les citoyens aux avantages du paiement électronique sera essentiel pour garantir la réussite de cette initiative. L’autre enjeu crucial de cette transition est la confiance. Il est impératif de renforcer les liens de confiance avec les utilisateurs, car c’est sur cette base que se construira le succès de toute modernisation des services financiers. En prévision des défis à

venir, des réunions trimestrielles se tiendront régulièrement. Elles permettront de suivre l’évolution des projets, d’identifier les obstacles éventuels et de garantir une mise en œuvre fluide et efficace des stratégies convenues. Avec ces initiatives, l’Algérie s’engage résolument sur la voie de la modernité numérique. Anticipant ainsi les besoins de ses citoyens et les tendances mondiales. Et ce, tout en affirmant son rôle en tant qu’acteur majeur dans la région.

L’Algérie mise sur l’intelligence artificielle pour une révolution bancaire



L’intelligence artificielle s’annonce comme le pilier de la révolution bancaire en Algérie, incarnant une transformation qui promet d’optimiser l’efficacité et de redéfinir l’expérience client au sein du secteur financier. L’Algérie embrasse le futur de son économie avec l’adoption de l’intelligence artificielle (IA) pour une révolution bancaire. Il s’agit d’une initiative soulignée par le ministre des Finances, Laâziz Faïd, qui voit dans cette technologie un moteur essentiel à la modernisation et à l’efficacité du secteur financier. L’annonce récente lors de la Journée mondiale de l’épargne à Alger marque ainsi une étape charnière vers un système bancaire réformé, soucieux de l’inclusion financière et résolu à intégrer l’éducation financière au cœur de son développement. L’éducation financière est érigée en priorité, avec le lancement d’un programme national visant à inculquer les rudiments financiers dès le lycée. Celui-ci soutenu par un partenariat entre l’Association des Banques et Établissements Financiers et les secteurs de l’éducation et de la formation. Ces efforts pédagogiques aboutiront en effet à la création d’une plateforme nationale d’éducation financière. Un pas de plus vers la démocratisation de l’accès aux services financiers. L’IA se présente alors comme un vecteur d’innovation, offrant une personnalisation des services à l’échelle individuelle. En s’armant d’algorithmes prédictifs, le secteur bancaire algérien pourra de ce fait affiner l’expérience client. Et ce, tout en renforçant la sécurité des transactions par une détection plus efficace des fraudes. Ces avancées ne se limitent pas à l’industrie bancaire : de nombreux secteurs marchands en ligne, y compris les sites de jeux d’argent, adoptent déjà ces technologies pour une meilleure conformité réglementaire et une expérience utilisateur optimisée. La réforme s’annonce, donc, globale, touchant à la fois la structure opérationnelle des banques avec l’intégration de chatbots et d’assistants virtuels, et le cadre réglementaire. Assurant ainsi une protection accrue des données personnelles. L’Algérie, par la voix de son ministre des Finances, affirme son engagement à soutenir une transition technologique qui ne manquera pas de positionner le pays comme un acteur compétitif dans l’économie numérique globale. Cela tout en veillant à protéger et à servir au mieux ses citoyens.

ALGÉRIE CONNECTÉE

Initiative présidentielle pour un réseau social national

En réponse à la dynamique mondiale du numérique, l’Algérie se lance dans un projet ambitieux : créer sa propre plateforme de réseau social national. Cette initiative, soutenue par les plus hautes instances du pays, marque une étape décisive vers l’autonomie numérique et la valorisation de l’identité algérienne sur la scène digitale.

Dans une ère où la numérisation s’immisce au cœur des échanges culturels et de la communication globale, l’Algérie se positionne comme acteur de cette transformation. Le ministre de la Communication, Mohammed Lagaâb, a récemment affirmé devant l’Assemblée populaire nationale (APN) que les plus hautes autorités d’Algérie soutiennent l’élaboration d’une plateforme algérienne de réseau social national. L’annonce vient de ce fait concrétiser l’ambition nationale de forger un espace numérique propre à l’Algérie, portée par le Président de la République lui-même. L’initiative de créer un réseau social « made in Algeria » ne relève pas seulement d’une réponse aux aspirations des législateurs. Elle est, en effet, une pierre angulaire dans la politique de souveraineté numérique



prônée par le président Abdelmadjid Tebboune. Cette plateforme de réseaux sociaux se veut un tremplin pour la diffusion de la culture et des valeurs algériennes, ainsi qu’un outil pour consolider la communication interne. Avec cet élan vers l’autonomie numérique, l’Algérie suit les pas d’autres nations qui ont déjà franchi le cap vers l’indépendance digitale.

Réformes législatives pour la presse et l’expression numérique
Parallèlement, Mohammed Laâgab a souligné les efforts législatifs entrepris avec le pro-

jet de loi sur la presse écrite et électronique. L’objectif annoncé est double : structurer le secteur et accroître la performance des médias nationaux. L’approche se veut pragmatique et réactive, avec la promesse d’autorisations immédiates pour la création de nouvelles entités médiatiques, sous réserve de conformité aux normes établies. La réforme envisagée pourrait donc être un catalyseur pour un paysage médiatique plus dynamique et transparent.

Enjeux et perspectives
Cette démarche audacieuse place de ce fait l’Algérie au

cœur des discussions sur la souveraineté numérique. La mise en place d’une plateforme de réseaux sociaux nationale et la réforme de la législation sur la presse sont des pas en avant significatifs. Ils annoncent un futur où la technologie et l’information seraient ancrées dans un cadre national renforcé. Favorisant ainsi l’épanouissement d’une identité numérique algérienne distincte. Cela pourrait transformer la manière dont la société algérienne communique et interagit avec le monde et ce, tout en préservant et en mettant en avant ses valeurs et sa culture unique.

ALGÉRIE TÉLÉCOM DÉVOILE EKOTEB La bibliothèque virtuelle qui redéfinit la lecture

La technologie moderne infuse la culture de la lecture en Algérie avec le lancement de la bibliothèque électronique EKOTEB par Algérie Télécom, une aubaine pour les lecteurs passionnés, les chercheurs et les étudiants. On vous en dit plus, ce vendredi 3 novembre 2023. En effet, Algérie Télécom marque un nouveau chapitre dans le domaine de l’accès au savoir et à la culture avec la création d’Ekoteb. Sa bibliothèque électronique dédiée à enrichir l’expérience de la lecture chez les amateurs de livres en langue arabe. Dans une ère numérique en perpétuelle évolution, Ekoteb se présente comme un carrefour de la connaissance. Embrassant des domaines aussi

divers que la littérature, les arts, l’économie, ou encore les sciences. Accessible via un simple téléchargement sur la plateforme Android, Ekoteb rend la lecture flexible et fluide. En offrant la possibilité de parcourir ses ouvrages électroniques soit en direct soit en téléchargement pour une consultation hors ligne pendant la durée de l’abonnement. Cette flexibilité est une réponse aux besoins contemporains de mobilité et d’accessibilité à l’information.

Ekoteb : les prix du nouveau service d’Algérie Télécom
Les formules d’abonnement, pensées pour s’adapter aux diverses

exigences des utilisateurs, sont disponibles en trois durées : trois mois pour 1.900 DA, six mois pour 3.000 DA, et une année pour 4.500 DA. Cette structure tarifaire met l’accent sur la volonté d’Algérie Télécom de rendre le service accessible à un large public. Le processus d’abonnement est simplifié. Les utilisateurs peuvent acquérir leur abonnement en ligne via Idoom Market avec des moyens de paiement électroniques. Tels que la carte Edahabia ou les cartes CIB, ou physiquement auprès des agences commerciales d’Algérie Télécom. Une fois le ticket d’abonnement acheté, les utilisateurs sont invités à télécharger l’application Ekoteb,

à créer leur compte personnel. Et à entrer le code de leur ticket d’abonnement pour commencer leur voyage dans l’univers des livres électroniques. L’introduction de cette bibliothèque électronique révolutionne, non seulement la manière dont les consommateurs algériens accèdent à la lecture. Mais promeut également une nouvelle ère d’inclusion numérique. Avec un potentiel de croissance significatif, Ekoteb pourrait devenir un pilier central dans la diffusion du savoir et de la culture en Algérie. Un vecteur essentiel dans l’éducation et un compagnon pour toute personne assoiffée de connaissance.

Signature d'un protocole d'accord entre Algérie Télécom et le CIP

Algérie Télécom et le Centre international de presse (CIP) ont signé, jeudi, un protocole d’accord marquant le début d’une "collaboration prometteuse visant à renforcer le secteur des médias et de la communication en Algérie", indique un communiqué de

l’entreprise Algérie Télécom. Le protocole d’accord, signé par le Président-directeur général d’Algérie Télécom, Adel Bentoumi, et le directeur général du CIP, Mourad Benredouane, s’inscrit dans "la continuité des efforts conjoints pour contribuer de manière

significative au développement des deux secteurs stratégiques, tout en renforçant les liens entre les deux institutions", précise le communiqué. La collaboration entre Algérie Télécom et le CIP permettra, ajoute la même source, de "mettre en commun les

ressources et les expertises des deux entités, notamment en ce qui concerne la couverture médiatique, l’organisation d’événements nationaux et internationaux, ainsi que la formation dans les domaines journalistique et technologique".

MOOHTARIF : L'offre d'Algérie Télécom pour booster les petites entreprises et start-up

Dans une initiative audacieuse, Algérie Télécom dévoile Moohtarif, un nouveau forfait révolutionnaire conçu spécifiquement pour les petites entreprises, les start-up et les professionnels indépendants.



ment simplifié le processus d'abonnement à Moohtarif. Les intéressés peuvent souscrire à ce service soit en remplissant un formulaire électronique via un lien fourni, soit en se rendant directement dans une agence commerciale. Cette flexibilité dans la souscription assure que les entreprises de toutes tailles peuvent facilement bénéficier de ces services novateurs. Avec le lancement de cette offre, Algérie Télécom ne se contente pas de fournir un simple service. Mais propose une solution complète qui pourrait révolutionner la manière dont les petites entreprises et les startups algériennes abordent le monde numérique. Cette initiative représente non seulement un pas en avant pour la société de télécommunications, mais aussi pour l'écosystème entrepreneurial du pays, promettant une nouvelle ère de croissance et d'innovation numérique en Algérie.

L'univers des affaires en Algérie connaît une avancée significative avec le lancement de Moohtarif par Algérie Télécom. Ce forfait, spécialement élaboré pour répondre aux besoins des petites entreprises, des start-up et des travailleurs indépendants, marque un tournant dans l'offre de services de communication dans le pays. On rapporte pour vous plus de détails, à cet égard dans ce passage du mardi 31 octobre 2023. Le service en question se présente comme une aubaine pour les professionnels en quête de solutions de télécommuni-

cation adaptées et performantes. Ce package inclusif offre, en effet, une variété de services taillés pour les exigences spécifiques des entreprises de toutes tailles. Que vous soyez dans le commerce, la technologie ou les services, Moohtarif est conçu pour s'aligner parfaitement avec les dif-

férents secteurs d'activité. La pierre angulaire de ce nouveau forfait est l'accès à un internet à très haut débit, allant jusqu'à 300 mégas. Permettant ainsi une navigation fluide et rapide, essentielle à l'efficacité professionnelle. En plus de l'internet, l'offre inclut un service de téléphonie fixe

illimité, crucial pour maintenir une communication constante et fiable avec les clients et partenaires.

**Moohtarif :
la révolution numérique
d'Algérie Télécom pour
les entrepreneurs !**
L'établissement de télécommunication a égale-

Algérie Poste renforce la protection des données et simplifie la consultation de solde

Face à l'ère numérique et ses défis, Algérie Poste prend des mesures significatives pour renforcer la sécurité et la protection des données personnelles des utilisateurs de la carte Edahabia, tout en facilitant l'accès aux informations de compte. Dans un monde de plus en plus connecté, la sécurité des données personnelles devient un enjeu majeur pour les institutions financières et leurs clients. Conscient de cette réalité, Algérie Poste a récemment lancé une campagne de sensibilisation, soulignant l'importance de la vigilance concernant la protection des données sensibles liées à l'usage de la carte Edahabia. Cette initiative reflète la responsabilité croissante des établissements financiers dans la protection des informations client. La carte Edahabia, essentielle dans la gestion quotidienne des transactions financières de nombreux Algériens, devient ainsi le centre d'une attention particulière. L'utilisation accrue de la carte



soulève des préoccupations en matière de confidentialité et de sécurité. L'avertissement d'Algérie Poste sur sa plateforme Facebook indique une prise de conscience institutionnelle et un engagement vers la protection des consommateurs. Le risque principal mis en avant par AP est le partage des données per-

sonnelles, et plus spécifiquement du code « OTP ». Ce dernier, souvent utilisé dans les transactions et l'authentification. Il s'agit d'une clé vers la sécurité des comptes et des informations financières. En cas de divulgation, les conséquences peuvent être désastreuses, allant de la fraude financière à des atteintes plus larges à la vie privée.

En réponse à ces risques, Algérie Poste n'a pas seulement choisi de sensibiliser ses clients, mais aussi de mettre en place des moyens efficaces pour vérifier le solde des comptes en toute sécurité. L'utilisation d'applications mobiles telles que « Poste Mobile » et « ECCP », le service clientèle via le 1530, le service SMS de Mobilis, et les guichets automatiques sont autant de méthodes offertes aux clients pour une gestion pratique et sécurisée de leurs finances. Ces développements chez l'établissement public indiquent une évolution positive dans le domaine de la sécurité des informations financières. Soulignant à la fois l'importance de la sensibilisation du public et l'adoption de technologies facilitant une gestion sûre et pratique des finances personnelles. La démarche de l'institution confirme sa responsabilité dans la protection des clients tout en offrant des services adaptés à l'ère numérique.

DJELFA

La station de gravures rupestres "Faidjet Elben", un chef-d'œuvre de l'homme préhistorique

Située dans la commune de M'liliha, à 50 km de Djelfa, la station de gravures rupestres "Faidjet Elben" est un chef-d'œuvre de l'homme préhistorique.

Les gravures de la station "Faidjet Elben" sont considérées parmi les plus prodigieuses œuvres artistiques réalisées par l'homme préhistorique dans la région de Djelfa, selon des spécialistes en archéologie et des chercheurs de l'université Ziane-Achour.

Cette station de gravures rupestres, restée longtemps méconnue des visiteurs, du fait de son éloignement des routes fréquentées par les citoyens, mais aussi de sa situation entre deux chaînes montagneuses, est un "véritable chef-d'œuvre de l'homme préhistorique", a indiqué, à l'APS, le chercheur en archéologie et patrimoine de la région de Djelfa Hakim Chouiha.

Les gravures rupestres de cette station se distinguent par leur style, dit de "Tazina", qui se traduit par l'effilement et l'épuration des lignes, un reflet du sens esthétique de l'homme de l'âge de pierre, a-t-il noté.

Ce site archéologique revêt une grande importance de par son emplacement, mais aussi en raison des gravures d'animaux et d'humains qui y sont représentés et qui mettent en évidence les changements climatiques et environnementaux intervenus



dans la région, a ajouté le même chercheur. Selon M. Chouiha, ces gravures représentent, notamment, des animaux, dont le rhinocéros et des sortes d'hyènes rayées, connues sous le nom de chiens sauvages d'Afrique ou lycas, présents, à ce jour, dans le parc national de l'Ahaggar et du Tassili.

Selon la fiche technique de cette station, élaborée par Henri Lhot (chercheur français) et Malika Hachid (chercheuse algérienne), les gravures rupestres de cette station ont été réalisées dans le style dit "Tazina" qui se distingue par la beauté des formes et leur fluidité et caractérisées par l'absence de certains détails, comme la queue et les cornes des animaux, alors que les corps sont parfois reproduits en moyen

ou petit format. A son tour, le directeur par intérim de la culture et des arts, Aïssa Kaâbouche, a assuré que les gravures rupestres de cette station "sont assez bien conservées en dépit des aléas naturels".

Il a fait part de l'inscription de ce site sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels matériels de la wilaya conformément à une décision de cette dernière émise l'année dernière, outre sa proposition au classement national à l'issue d'une rencontre supervisée par la commission nationale des biens culturels en décembre dernier. La rencontre a été sanctionnée par la validation du classement de ce site sur la liste du patrimoine matériel, dans l'attente de sa publication au *Journal Officiel*, selon le même responsable.

Plus de 50 biens culturels inscrits sur l'inventaire de la wilaya et proposition de 10 sites au classement

Outre le site "Faidjet Elben", dont le classement au patrimoine national est doté d'une extrême importance, la wilaya de Djelfa compte 56 biens culturels inscrits sur son inventaire culturel, dont une dizaine proposée au classement, selon la Direction locale de la culture.

Le directeur de la culture a cité parmi ces sites proposés au classement, celui des monuments funéraires de "Chenaba" et le fort romain avancé du lieu-dit "Ben Lahouainia" de la commune d'El-Birine (nord de Djelfa), outre d'autres sites archéologiques mis à jour récemment et un nombre de vieilles mosquées.

La wilaya de Djelfa compte 47 sites de gravures rupestres préhistoriques dotés d'une grande valeur patrimoniale et civilisationnelle, englobant près de 950 peintures rupestres, en plus de diverses pièces et objets en pierre, en os et funéraires, attestant de la présence de l'homme préhistorique dans la région qui plonge ses racines dans les temps anciens, selon les experts du domaine.

Ces œuvres d'art laissées par l'homme à travers différentes époques de son histoire sont le reflet de sa vie quotidienne, de son environnement et de son développement intellectuel, psychologique et culturel à travers les âges, tout en informant sur les métiers qu'il exerçait (chasse et autres).

EL BAYADH

"Rekb Sidi Cheikh", une tradition séculaire qui mérite sa place au patrimoine mondial immatériel

La waâda ou Rekb de Sidi Cheikh, célébrée chaque année dans la région de Labiod Sidi Cheikh, dans la wilaya d'El Bayadh, est considérée comme une manifestation traditionnelle qui mérite sa place dans le patrimoine mondial immatériel de l'Unesco. Cette manifestation, avec toutes les significations qu'elle porte, qu'elles soient religieuses, spirituelles, culturelles, sociales ou encore historiques, est célébrée, chaque année, pour se remémorer les mérites du "wali salih Sidi Abdelkader Ben Mohamed Ben Slimane Ben Abi Samaha, dit Sidi Cheikh", considéré comme l'un des symboles de la région et une source de fierté pour ses habitants, né en 1533 dans la région de Arbouate, ou dans la région de Chellala, toutes deux proches de la ville de Labiod Sidi Cheikh, et décédé en 1616. Les habitants de la wilaya déléguée de Labiod Sidi Cheikh et de la wilaya d'El Bayadh, de manière générale, et ceux d'autres wilayas, et même de l'étranger, parmi les adeptes de la "tariqa cheikhia", tiennent à célébrer ce rekb annuel, classé au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco depuis 2013.

Cet évènement constitue une occasion pour établir une connexion entre les générations et pour consolider les rapports des jeunes à leur identité et leur histoire.

"Sidi Cheikh est une figure unique et impérissable dans la mémoire collective de la population", indique le chercheur spécialisé dans l'histoire de la région et chef du service du patrimoine au niveau

de la Direction locale de la culture et des arts, Ammari Abdelkrim, ajoutant qu'il est l'une des figures emblématiques de la région et le fondateur de la tariqa soufie "cheikhia", dont le siège est situé à Labiod Sidi Cheikh, en plus de son statut comme l'un des symboles du djihad et de la résistance populaire contre l'occupation espagnole de la région d'Oran aux XVIe et XVIIe siècles. S'agissant de l'appellation de cette manifestation, Rekb ou Waâda, le chercheur dans le patrimoine et l'histoire de la région et dans le soufisme Maâzaouz Boubker, habitant de la région et l'un des organisateurs de l'évènement, a indiqué que Waâda vient du mot waâd, qui signifie la promesse, la rencontre ou le rassemblement, rekb, vient pour sa part du fait que les habitants de la région de "Stitten", située à 35 km de la ville d'El Bayadh et 160 km de la ville de Labiod Sidi Cheikh, montaient sur des bêtes, dans une sorte de procession (Rekb) pour se rendre au rassemblement de Labiodh Sidi Cheikh pour commémorer l'anniversaire de sa mort.

Concernant la raison du démarrage de la caravane de Astétine, la même source ajoute que le "wali saleh Sidi Cheikh" est décédé dans cette ville, suite à ses blessures dans une bataille contre les occupants espagnols sur les côtes oranaises, notant qu'il a recommandé qu'il soit enterré à Labiodh Sidi Cheik, alors appelée Labiodh tout court, la suite (Sidi Cheikh) ayant été ajoutée après sa disparition. D'autres sources historiques affir-

ment que le début du rekb remonte à une histoire survenue pendant la vie de Sidi Cheikh, où il a guéri un des notables de la ville de Stitten par ses prières, d'une maladie difficile, ce qui a poussé les habitants de cette région à se déplacer pour lui rendre visite à Labiodh Sidi Cheikh, dans une procession (rekb) qui s'est poursuivie après sa mort. L'attachement des gens à cette personnalité s'est renforcé après sa mort, et ils se sont mis à se rencontrer autour de sa tombe, chaque année, pour commémorer ses exploits et lire collectivement l'intégralité du Saint Coran, dans une lecture appelé la Selka, de la part des adeptes de la tariqa cheikhia, et les porteurs du Coran, qui viennent des différentes régions du pays. La waâda est également une occasion pour organiser des conférences religieuses, des sermons, des cercles de dhikr et des lectures de son poème "Yakouta" de 178 vers, portant des significations spirituelles et des leçons de vie, selon le même spécialiste.

En plus d'être une occasion pour la rencontre des familles et des amis, le Rekb et une opportunité pour réconcilier les fâchés et pour se pencher sur les préoccupations des habitants, organisateurs de la waâda, qui hébergent et restaurent les convives.

Les chevauchées fantastiques et les rencontres de Melhoun, une marque déposée de cette manifestation

Cet évènement, auquel participent chaque année des milliers de visiteurs, est connu

pour les performances collectives des équipes équestres de fantasia et de poudre à canon (Baroude), connues des habitants de la région et des amateurs d'équitation sous le nom de "El Aalfa", près de l'arène équestre appelée "El Faraa".

Les cavaliers, qui viennent des différentes wilayas du pays, avec leurs costumes traditionnels sur leurs Pur-sang, décorés de selles ornées de motifs et dessins aux significations multiples, se donnent à fond dans leurs shows, où les cavaliers sur le dos de leurs chevaux récitent des vers de Melhoun, contant l'histoire de la région et son vieux patrimoine.

Des expositions sont organisées pour faire connaître l'histoire de la région et la ville Labiodh Sidi Cheikh, qui a bénéficié dernièrement d'une promotion à une wilaya déléguée de la part du président de la République, et de l'histoire de résistance d'Ouled Sidi Cheikh, menée par les descendants de Sidi Cheikh, ainsi que les victoires de la Révolution du 1er Novembre aux jeunes générations.

Les autorités locales travaillent en coordination avec tous les acteurs, tels que les responsables de la zaouia et des services de la commune, pour programmer des conférences et séminaires nationaux et internationaux auxquels participent un groupe d'élite de chercheurs et de spécialistes de l'histoire, du patrimoine, du soufisme et des sciences religieuses pour présenter la personnalité éminente de Sidi Cheikh et l'histoire ancienne de la région.

GAZ

La Mauritanie intéressée par l'expérience algérienne

Le Conseiller chargé de la Coopération et de la Communication au ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie mauritanien, Ahmed Val Mohameden, a souligné la volonté de son pays de bénéficier de l'expérience algérienne dans le domaine du gaz, compte tenu des capacités et des atouts dont elle recèle, dans le but de développer les champs de gaz.



Dans une déclaration à la presse en marge de la réunion ministérielle extraordinaire préparatoire du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), tenue au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, M. Mohameden a précisé que la Mauritanie voyait en l'Algérie "un Etat d'une expérience avérée dans le domaine du gaz". Les champs de gaz en Mauritanie toujours en quête de développeurs et de

partenariats pourraient offrir aux deux pays "plusieurs opportunités de coopération et de partenariat d'autant que l'Algérie dispose d'instituts de formation ayant formé des cadres mauritaniens qui ont, par la suite, assumé des fonctions supérieures dans le pays", a-t-il indiqué, affichant "la volonté de son pays de renforcer les partenariats en la matière". M. Mohameden s'est, par ailleurs, dit

satisfait de l'adhésion à ce Forum, affirmant que son pays souhaitait devenir un exportateur de cette ressource d'ici la fin de l'année. Il a également mis en relief l'importance de réaliser de nouveaux partenariats pour le développement des champs gaziers en recourant, pour ce faire, aux technologies de pointe, notamment après l'inauguration de l'Institut de recherche sur le gaz

(GRI), jeudi à Alger, qui constitue, selon ce responsable, "une opportunité prometteuse pour la coopération". Le responsable mauritanien a souligné que cet "important" Sommet qui se tient Alger aura un grand impact sur la stabilité des marchés de l'énergie, ajoutant que le Forum constituait "une plateforme de coopération et un mécanisme d'alliances internationales".

HYDRAULIQUE

Achèvement fin 2024 des projets de raccordement des stations de dessalement aux réseaux de distribution

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a révélé, jeudi à Alger, que les projets de raccordement des cinq stations de dessalement en cours de réalisation aux réseaux de distribution avaient été lancés et qu'ils seront opérationnels, fin 2024, parallèlement à la mise en service de ces stations. S'exprimant lors d'une audition sur la sécurité hydrique tenue par la commission de la Défense nationale de l'Assemblée populaire nationale (APN) sous la présidence de Gharbi Abdelbaset, président de la commission, le ministre a indiqué que ces grandes stations d'une capacité de production de 300.000 m³/jour en cours de réalisation à Cap-blanc (Oran), Fouka 2 (Tipasa), Cap-Djenat 2 (Boumerdès), Béjaïa et El-Tarf, connaissent un rythme de réalisation accéléré, ajoutant que ces systèmes seront opérationnels parallèlement à la mise en service, fin 2024, de ces stations. Le lancement de ces stations permettra d'augmenter le taux de recours à l'eau de mer dessalée à 42% du volume total d'eau potable par rapport au taux actuel estimé à 18%, explique le ministre.

Après avoir rappelé que l'Etat avait débloqué une enveloppe importante pour ce programme, le ministre a fait savoir que la réalisation de ces stations visait à garantir l'approvisionnement des wilayas côtières en eau potable ainsi que les wilayas situées à 150 km de ces stations. Outre ces projets en cours de finalisation, M. Derbal a rappelé le programme de réalisation de 7 nouvelles stations de dessalement d'eau de mer pour la période 2025-2030 dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem, Tizi-Ouzou (2 stations), Chlef, Jijel et Skikda, soulignant l'importance de réaliser ces stations de manière à assurer l'approvisionnement des habitants de ces wilayas en eau potable, de même que toutes les wilayas situées à 150 km de ces infrastructures. Le ministre a estimé que le dessalement d'eau de mer pour soutenir l'approvisionnement des citoyens en eau potable, à la lumière de la faible pluviométrie due aux changements climatiques, était le meilleur choix à faire pour atteindre la sécurité hydrique vu qu'il s'agit d'une source durable, contrairement aux ressources conventionnelles, soulignant que la

bande côtière du pays favorisait la réalisation de ces projets. Et d'ajouter que l'Algérie était pionnière dans ce domaine, à travers la réalisation de plusieurs stations de dessalement, citant les stations de dessalement d'eau de mer d'El Mactaa (W. Oran), Fouka (W. Tipasa) et El Hamma (W. Alger). Le ministre a salué, en outre, le rôle des entreprises publiques nationales chargées de la réalisation de ces stations et des systèmes de transfert d'eau, ajoutant que "ces projets sont désormais réalisés par des compétences 100% algériennes, alors que cette technologie était auparavant monopolisée par certaines entreprises étrangères". Il a estimé, dans ce sens, que la réalisation de ces stations par des entreprises algériennes contribuait à la promotion de l'outil national de réalisation, en sus de renforcer la souveraineté nationale dans son volet relatif à la sécurité hydrique. En sus du dessalement d'eau de mer, M. Derbal a mis en avant l'importance des eaux usées traitées produites par les stations d'épuration à travers le pays, étant classées comme quatrième

source d'eau après les eaux de surface, les eaux souterraines et l'eau de mer dessalée. Le ministre a, en outre, souligné la nécessité de réutiliser ces eaux dans les domaines industriel et agricole, d'autant que ce dernier consomme plus de 70% des eaux mobilisées annuellement irriguant 1,5 million d'hectares de terres agricoles. Il a, en outre, cité un plan national de réutilisation des eaux usées épurées, présenté par son département ministériel lors d'un conseil des ministres, rappelant que le président de la République avait ordonné d'entamer la mise en œuvre de ce plan pour atteindre une réutilisation de 60% des eaux épurées dans l'agriculture et l'industrie. Pour sa part, le président de la commission ad-hoc a salué les efforts consentis par les autorités nationales en vue d'assurer la sécurité hydrique, évoquant les solutions urgentes mises en place afin de faire face au phénomène de la sécheresse, consistant en la réalisation de forages et de puits artésiens outre les grands programmes de dessalement d'eau de mer.

L'APRÈS-GUERRE À GHAZA

Le Hamas propose un Gouvernement palestinien indépendant

Le Hamas a proposé qu'un Gouvernement indépendant formé de personnalités n'appartenant à aucun parti dirige la bande de Ghaza et la Cisjordanie après la guerre, a indiqué hier un membre du bureau politique du mouvement islamiste palestinien.

« Nous avons proposé qu'un Gouvernement non-partisan et doté de compétences nationales dirige Ghaza et la Cisjordanie après la guerre », déclare Hossam Badran dans un communiqué à propos des négociations indirectes en cours entre le Hamas et l'entité sioniste sous l'égide du Qatar, de l'Egypte et des Etats-Unis en vue d'un arrêt des combats à Ghaza et de l'échange des prisonniers sionistes contre des détenus palestiniens dans les geôles de l'occupation israélienne. « L'administration de Ghaza après la guerre est une affaire

palestinienne interne ne devant souffrir aucune ingérence extérieure, et nous ne discuterons pas (de l'après-guerre) à Ghaza avec une quelconque partie étrangère », ajoute M. Badran. Un dirigeant du Hamas a, néanmoins, déclaré aux médias sous couvert d'anonymat que la proposition de ce gouvernement non-partisan avait été présentée « avec les médiateurs ». Ce Gouvernement devra gérer « les affaires de la bande de Ghaza et de la Cisjordanie dans la première phase de l'après-guerre » et « tracer la voie vers des élections générales », a-t-il précisé. La guerre a éclaté le 7 octobre après l'attaque sans précédent du Hamas sur le sol israélien ayant entraîné la mort de 1.195 personnes, selon un décompte établi à partir de données officielles sionistes. Sur 251 personnes détenues par le mouvement de résistance palestinien, 116 sont toujours prisonniers à Ghaza, dont 42 ont été déclarés tués par les bombardements aériens et les tirs de l'artillerie incessants de l'armée sioniste depuis le 7 octobre à ce jour. Le Premier ministre sioniste, Benjamin Netanyahu, s'efforce de poursuivre indéfiniment la campagne militaire d'Israël

contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre, dévastant le petit territoire, pour parachever un nettoyage ethnique depuis longtemps convoité et aussi se maintenir au pouvoir malgré une grogne générale contre son gouvernement extrémiste. L'agression barbare contre la population civile palestinienne a fait au moins 38.345 martyrs, en majorité des femmes et des enfants, selon des données du ministère de la Santé du Gouvernement du Hamas. Les négociations en cours, que la communauté internationale souhaite voir déboucher sur un cessez-le-feu, ont lieu à Doha et au Caire. Dans la capitale du Qatar, elles ont trait à une « trêve » et aux modalités d'une libération des prisonniers sionistes en échange de celle de détenus palestiniens, ainsi qu'à la façon dont devrait être administrée la bande de Ghaza après la guerre. Au Caire, les discussions portent sur la manière d'augmenter l'aide humanitaire à destination du territoire en état de siège, et notamment les conditions de réouverture du point de passage de Rafah entre la bande de Ghaza et l'Egypte, et de son contrôle.

R. I. / Agences

GÉNOCIDE SIONISTE À GHAZA

Massacre sioniste à Al Mawasi

Un massacre sioniste a été commis, hier, à Al Mawasi, à l'ouest de Khan Younés dans le sud de la bande de Ghaza, rapporte l'agence de presse Wafa et des médias. Des dizaines de civils palestiniens ont été tués en martyrs et des centaines ont été blessés, hier, lors de plusieurs incursions successives de l'occupation sioniste dans la région, selon Wafa. Dans un communiqué relayé par des médias, le ministère de la Santé à Ghaza a dénoncé « un massacre odieux de l'occupation contre des citoyens et des déplacés dans la zone d'Al Mawasi de Khan Younés », faisant état de « plus de 71 martyrs et de 289 blessés ». La défense civile locale, citée par des médias, a signalé que des civils palestiniens se rassemblaient pour aller chercher de l'eau. Les mêmes sources ont rapporté que l'armée sioniste a « directement ciblé » la défense civile et le ministère de la Santé, ainsi que les secouristes qui ont également été pris pour cible alors qu'ils tentaient de sauver les blessés. D'après Wafa, la région d'Al Mawasi abrite de centaines de milliers de personnes déplacées. Pour sa part, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a estimé, en mai

dernier, qu'entre 60.000 et 75.000 personnes s'y trouvaient.

Le massacre commis deux jours après celui à Choujaïya

Un autre massacre a été commis par les forces d'occupation sioniste, jeudi dernier, à Choujaïya, un quartier de la ville de Ghaza. Une soixantaine de corps y ont été découverts sous des décombres après la fin d'une vaste opération sioniste qui a dévasté le secteur, selon la Défense civile du territoire palestinien.

Fattouh dénonce l'ampleur du terrorisme sioniste

Le président de l'Assemblée nationale palestinien, Rawhi Fattouh, a déclaré, hier, que l'ampleur du terrorisme sanglant et des meurtres commis par l'armée d'occupation sioniste dans les quartiers occidentaux de Ghaza ville et de Choujaïya sont « plus grande que la capacité de l'esprit humain à résister à de telles atrocités, à savoir les crimes de guerre, le génocide et le nettoyage ethnique ». Dans un communiqué repris par Wafa, Fattouh a ajouté que « la mort de dizaines

d'enfants, de femmes et de personnes âgées, après avoir été brûlés, après qu'ils ont été exécutés dans leurs chambres, et le refus d'accès aux équipes de la défense civile à Tall Al Hawa », confirme « la perpétration de massacres et d'atrocités qui ne se sont pas et ne se produiront pas dans les temps les plus meurtriers de l'histoire ».

La communauté appelée à respecter son devoir moral et humanitaire

Le président du Parlement palestinien a appelé « les Nations unies, la communauté internationale, les tribunaux internationaux, le Tribunal des crimes de guerre et la Cour pénale internationale à respecter leur devoir moral et humanitaire. Il les a appelés à émettre des notes de suspension contre tous les dirigeants de l'occupation, les dirigeants coloniaux criminels, à ne pas subir de chantage et de menaces. L'objectif est, selon lui, de sauver l'humanité et les innocents, et d'arrêter la guerre de génocide et les crimes odieux d'occupation ».

R. I. / Agences

GHAZA

Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 38.443 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 38.443 et 88.481 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la Santé.

Les mêmes sources ont révélé que les forces sionistes ont commis 4 massacres contre des familles palestiniennes dans la bande de Ghaza, notant que des dizaines de martyrs et blessés ont été transportés à l'hôpital, en 24 dernières heures.

Le dernier massacre de l'occupation qui a visé le camp des déplacés d'El-Mawassi, dans le sud de la bande de Ghaza, a fait plus de 71 blessés et 289 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

La CIJ rendra un avis sur l'occupation sioniste des territoires palestiniens le 19 juillet

La Cour internationale de justice (CIJ) rendra le 19 juillet son avis sur les conséquences juridiques de l'occupation des territoires palestiniens par l'entité sioniste, a annoncé la Cour, vendredi.

Dans un communiqué, la Cour internationale de Justice a annoncé qu'elle rendra, le 19 juillet, son avis sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé, y compris à El-Qods-Est.

"Une audience publique aura lieu à 15 heures au Palais de la Paix à La Haye, siège de la Cour, au cours de laquelle le président de la Cour donnera lecture de l'avis consultatif", indique la source.

En février dernier, un nombre record de 52 pays ont présenté des arguments devant la Cour internationale de Justice (CIJ) sur les ramifications juridiques des actions de l'entité sioniste dans les territoires palestiniens, après que l'Assemblée générale des Nations Unies ait demandé à la CIJ en 2022 un avis.

La CIJ, affiliée à l'Onu, est la seule cour internationale qui tranche les différends généraux entre les nations et donne des avis consultatifs sur les questions juridiques internationales.

R. I. / Agences

Le Japon envisage de reconnaître l'Etat de Palestine

Le Japon envisage de reconnaître l'État de Palestine a rapporté, hier, l'agence de presse Anadolu reprise par Wafa. La ministre japonaise des Affaires étrangères, Kamikawa Yoko, citée par l'agence de presse palestinienne, a déclaré, lors

d'une conférence de presse à Tokyo, qu'ils appuyaient une « solution à deux États ». La chef de la diplomatie japonaise affirme, selon la même source, que le Japon soutient et comprend « l'objectif de la Palestine d'atteindre d'un État palestinien

». « En ce qui concerne la reconnaissance de l'État palestinien, nous voulons continuer à aborder cette question de manière globale, en tenant compte de la façon de faire avancer le processus de paix » au Moyen-Orient, explique-t-elle.

Les judokas algériens en stage en France avant l'entame des JO

Les trois judokas algériens qualifiés aux Jeux Olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet – 11 août), effectueront un dernier stage pré-compétitif à partir du 16 juillet en France avant leur entrée en lice dans les épreuves individuelles des JO, a-t-on appris auprès du président de la Fédération algérienne de la discipline, Yacine Silini.

Actuellement en stage à Valence (Espagne), Dris Messaoud (-73 kg), Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) et Belkadi Amina (-63 kg), rallieront Alger dimanche avant de prendre part à cet ultime regroupe-



ment, qui débute deux jours plus tard dans la capitale française. Dans une déclaration à l'APS, Yacine Silini a

assuré que les trois judokas algériens avaient le moral au beau fixe à deux semaines du début des JO 2024, et sont

prêts à relever le défi avec un podium olympique en point de mire. « Nos judokas se préparent dans d'excellentes con-

ditions depuis trois ans. Messaoud et Belkadi ont décroché leur qualification haut la main en se hissant parmi les 18 meilleurs de leurs catégories respectives au ranking olympique. Cette performance leur a donné plus de détermination pour vivre pleinement leur rêve olympique et espérer monter sur le podium », a-t-il déclaré. Concernant le dernier stage pré-compétitif à Paris, le président de la FAJ a indiqué que ce regroupement servira de répétition générale pour nos judokas et aussi travailler l'aspect psychologique avant le début des épreuves. Les épreuves individuelles de judo se dérouleront du 27 juillet au 2 août au Champs-de-Mars Arena de Paris, selon le programme des JO-2024. L'Algérie participera aux JO 2024 de Paris (26 juillet – 11 août) avec 46 athlètes dans 15 disciplines sportives.

Les basketteuses du GS Cosider renversent le MCA et remportent la Coupe d'Algérie

Les basketteuses du GS Cosider ont remporté la Coupe d'Algérie 2024, en renversant le MC Alger (63-53, mi-temps : 20-34), en finale disputée vendredi à la salle de Hydra, à Alger.

A la faveur de ce succès, le GS Cosider décroche le doublé Coupe-Championnat de la saison 2023-2024, après le titre de champion obtenu fin mai contre le MT Sétif. Le club fondé en 2018 a décroché cette saison les deux premiers titres de sa jeune histoire et met fin à la domination du MC Alger sur le basket féminin algérien. Menées (6-18) au premier quart-temps puis (20-34) à la mi-temps, les basketteuses du GSC ont réussi à retourner la

situation en leur faveur en revenant à cinq points (46-41) à la fin du troisième quart, avant de finalement s'imposer avec 10 points d'écart (63-53).

En ouverture de la finale seniors dames, le WO Boufarik a remporté la Coupe d'Algérie U16 filles en s'imposant devant la JSM Sétif (56-52). Par ailleurs, la finale masculine de la Coupe d'Algérie 2024, opposant le WO Boufarik (double tenant) à l'USM Alger, se jouera le mercredi 17 juillet à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, selon le programme de la Fédération algérienne de la discipline.



PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : DJANET

DAIRA : DJANET

COMMUNE : BORDJ ELHAOUES

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 098433055066518

Conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des délégation de service public et suite à l'évaluation du 24/06/2024 de l'opération :

Réalisation d'un salle de soin et logement à Tin Gadazine Est BEH

Le président de l'assemblée communale de la commune de BORDJ EL HAOUES informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à un appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 06/2024 publié dans les quotidiens nationaux :

أصوات : 09/06/2024

Midi Libre : 09/06/2024

Que l'attribution provisoire d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales a été effectuée comme suit :

N°	Nom de l'entreprise	N.I.F.	Montant proposé	Montant corrigé	Note technique/80	Délai	OBS
01	Etablissement grandes travaux publics et hydraulique et travaux électricité – MEFISSSEL Bouslah	173330100084109	32.881.150.97 DA	Même montant	75.00	06 MOIS	le moins disent des soumissionnaire qualifie techniquement

En applications de l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des délégation de service public, les soumissionnaires non retenue peuvent introduire leurs recours à la commission des marchés publique et ce dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication dans les quotidiens nationaux

TENSIONS SUR LE CAP CORSE



20h25 **TMC**

Un homme d'affaires à la réputation sulfureuse est retrouvé assassiné au pied de la jetée du port, à Bastia. Détail énigmatique et frappant : ses oreilles ont été tranchées. Le commandant Gabrielle Monti, dont c'est la première affaire depuis son retour au pays, doit faire ses preuves sur cette enquête. La victime a été autrefois suspectée de chantage et de meurtre par son père, le juge d'instruction Xavier Monti. Un père avec lequel Gabrielle a toujours entretenu des relations conflictuelles.

GABART, QUAND GAGNER NE SUFFIT PLUS



20h10 **CANAL+**

François Gabart a marqué de son empreinte le monde de la voile. Le skipper, diplômé en génie mécanique, dirige l'écurie de course au large MerConcept à Concarneau. Spécialiste de la course à la voile en solitaire, il a notamment remporté le Vendée Globe en 2013, a terminé la Route du rhum deux fois à la deuxième place en 2018 et 2022, et détient le record du tour du monde depuis 2017 (42 jours, 16 heures, et 40 minutes). A 40 ans, le navigateur français veut privilégier les courses en équipage avec son trimaran SVR-Lazartigue avec son compatriote Tom Laperche, lauréat de la Solitaire du Figaro en 2022.

LE CONCERT DE PARIS



20h10 **2**

Après l'arrivée de la flamme olympique sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris et l'allumage du chaudron, l'Orchestre National de France, la Maîtrise et le Chœur de Radio France, sous la direction de Cristian Macelaru, ainsi que les plus grands solistes internationaux, offriront une soirée grandiose sur le thème de l'Olympisme, avant d'entonner une vibrante Marseillaise, pour un moment d'union nationale. Les réjouissances se poursuivront avec un grandiose « Feu d'artifice de la Ville de Paris », tiré depuis la tour Eiffel et les jardins du Trocadéro.

LES ENQUÊTES DE VERA



20h10 **3**

Un homme d'affaires, Freddie Gill, est retrouvé mort dans sa maison par des huis-siers venus prendre possession de sa propriété. La victime a été abattue de deux balles. Près de lui, Vera découvre un sac de voyage contenant une grosse somme d'argent. Freddie vivait séparé de sa femme, qui était retournée vivre avec leur fils chez ses parents, propriétaires d'un pub. Gabart, quand gagner ne suffit plus



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

WORKING GIR



19h55 **arte**

Dans le monde sans pitié de Wall Street, une jeune femme intelligente et ambitieuse met à profit l'immobilisation forcée de sa patronne pour tenter de s'imposer à sa place. En affaires comme en amour.

LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR



20h05 **5**

Parcourir la France, c'est avoir l'embaras du choix. "Les 100 lieux qu'il faut voir" propose des balades inoubliables en compagnie d'authentiques enfants du pays. De la terre noire du bassin minier, aux beffrois des grandes villes, des labyrinthes du marais de Saint-Omer aux longues plages dunkerquoises de plusieurs kilomètres de long, les Flandres françaises dévoilent une infinité de trésors et de secrets. Des rencontres hautes en couleur, des paysages marquants, des histoires émouvantes, rien ne manque pour se faire envouter par la magie du Nord.

ESPAGNE / ANGLETERRE



20h10 **6**

Sur la pelouse de l'Olympiastadion de Berlin, l'Espagne affronte l'Angleterre, pour le titre de champion d'Europe 2024. En demie, les Ibères de Luis de la Fuente ont maîtrisé Kylian Mbappé et des Bleus, incapables de trouver des solutions offensives ni de contenir les assauts de leurs adversaires (2-1). Les Espagnols ont pu compter sur Lamine Yamale pour créer du jeu en attaque et s'appuieront une nouvelle fois sur la pépite du FC Barcelone, qui fêtera ses 17 ans à la veille de disputer la finale, pour contrecarrer les plans de Gareth Southgate et des Three Lions.

LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE



20h05 **Chérie 25**

« Un meurtre sera commis le 4 mai à 20 heures au haras de Leticia Salvan. » Cette étrange annonce parue dans « La Voix du Nord » affole Marlène tandis que le commissaire Laurence n'y voit qu'une plaisanterie d'un goût douteux. Mais, à 20 h, un homme est bel et bien assassiné. Laurence doit se rendre à l'évidence : un meurtrier rôde. L'enquête s'annonce compliquée d'autant plus que le commissaire accueille un nouveau médecin légiste, Euphrasie Maillol, dont il ne reste pas insensible aux charmes. Mais un autre crime va avoir lieu...



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com
Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:46
Dohr	12:54
Asr	16:43
Maghreb	20:05
Icha	21:47

SAHARA OCCIDENTAL

LA MINURSO APPELÉE À FAIRE FACE AU PILLAGE DES RESSOURCES NATURELLES PAR LE MAKHZEN

La Fédération espagnole des institutions solidaires avec le Sahara occidental a appelé la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) à faire face au pillage des ressources naturelles par le Maroc dans les territoires occupés.

"La Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) n'est pas en vacances (...) elle doit faire face au pillage des ressources naturelles et à la répression par le Maroc qui aggravent la situation, mais elle est au service du respect des droits de l'Homme", a déclaré le président de la Fédération, Carmelo Ramirez Marrero, lors de son intervention devant la Commission de coopération internationale pour le développement à la Chambre des représentants aux Iles Canaries. Ramirez a notamment dénoncé le rôle de l'Espagne face à "l'obstruction systématique du Maroc" à l'application des résolu-



tions des Nations unies, soulignant qu'aucun gouvernement de l'Etat espagnol n'a respecté, en 60 ans "ses obligations juridiques, politiques et morales" avec le Sahara occidental. "Le Maroc a occupé ce territoire, il interdit et même expulse les délégations d'observateurs interna-

tionaux", s'est indigné le responsable espagnol, insistant sur la "dure répression subie par la population sahraouie" et la "très forte pression" exercée par "des centaines de milliers de colons marocains" qui "rendent impossible une solution pacifique" au conflit.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION POSTAL (NIP)

ALGÉRIE POSTE APPORTE DES PRÉCISIONS

Algérie Poste, dans un souci de transparence et de service optimal à ses clients, a récemment publié une annonce sur sa page Facebook détaillant les composantes du Numéro d'identification postal (NIP). Ce numéro est crucial pour la gestion des comptes postaux et la réalisation des transactions en toute sécurité.

Ainsi, selon Algérie Poste, le NIP se compose des éléments suivants :

- Le code bancaire (007) : Ce code identifie Algérie Poste comme institution bancaire. Le code 007 est spécifique à cette institution et permet de distinguer les transactions effectuées par les clients d'Algérie Poste.

- Le numéro de l'agence (99999) : Ce numéro identifie l'agence ou la structure postale spécifique où le compte est domicilié. Chaque agence a son propre numéro distinct, facilitant ainsi la gestion des

comptes et des transactions.

- Le numéro du compte courant postal : Ce numéro est unique pour chaque compte et est utilisé pour identifier le compte spécifique de chaque client au sein du système postal.

- La clé : Elle assure l'intégrité et la vérification des informations du compte. Cette composante de sécurité supplémentaire, garantit que les transactions sont effectuées correctement et sans erreur.

Cette publication, permet alors aux des clients d'Algérie Poste et à assurer une meilleure compréhension des systèmes de numérotation utilisés pour les transactions postales. Désormais, les voyageurs des deux compagnies aériennes nationales, Air Algérie et Tassili Airlines, pourront alors réserver leurs billets de voyage facilement, en quelques clics seulement, à partir de leurs smartphones grâce à l'ap-

plication mobile ECCP.

En effet, cette application offre donc aux personnes désireuses de réserver leurs billets de voyage sans passer par les agences partenaires des compagnies aériennes la possibilité de se procurer leurs billets en quelques clics sur l'application d'Algérie Poste.

Comment réserver sur l'application ECCP

Voici les étapes pour réserver son billet des vols opérés par Air Algérie et Tassili Airlines sur ECCP :

- 1.Téléchargement de l'application : l'application mobile ECCP est facilement téléchargeable sur Android en cliquant ici.
- 2.Inscription/Connexion : ne fois l'application téléchargée, il convient de s'inscrire ou de se connecter à son compte si vous en avez déjà un.

- 3 Recherche de vols : commencez votre recherche de vols. L'application offre une interface comportant tous les détails sur les vols disponibles, les destinations et leurs prix.

- 4.Comparaison et sélection : l'application permet donc, également de comparer plusieurs vols et de sélectionner celui qui convient le mieux.

- 5.Paiement sécurisé : une fois la sélection du vol effectuée, l'application d'Algérie Poste offre la possibilité de régler le montant du billet via plusieurs modes de paiement sécurisés.

- 6.Confirmation de réservation : la dernière étape consiste alors à confirmer la réservation. Le voyageur recevra donc un message de confirmation par e-mail ou via l'application.

HÉCATOMBE DES ROUTES

Sept morts et 22 blessés à Skikda et Illizi

Sept personnes ont été tuées et 22 autres blessées dans deux accidents de la route survenus ce samedi à l'aube dans les wilayas de Skikda et Illizi.

Selon un communiqué de la Protection civile, « ses unités sont intervenues, à 04h 21minutes, dans un carambolage en série impliquant trois véhicules sur la route nationale n°44, zone El Zawia, dans la commune d'Azzaba, wilaya de Skikda.

L'accident a entraîné la mort de 4 personnes âgées entre 25 et 55 ans et des blessures de 4 autres, dont 2 ont été transportées à l'hôpital avant l'arrivée des ambulances.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile de la wilaya d'Illizi sont intervenues à 06h05 minutes, en relation avec une voiture qui a dérapé et s'est renversée, dans la municipalité de Debdeb, daïra d'In Amenas, dans la wilaya d'Illizi.

L'accident a fait 3 morts et 18 autres blessés, qui ont été secourus et transportés à l'hôpital local.

BMS

La canicule persistera dans plusieurs wilayas

La canicule continuera d'affecter plusieurs wilayas du pays, notamment dans le Sud, avec des températures qui atteindront ou dépasseront 49 degrés, a indiqué hier un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placé au niveau de vigilance « Orange », le bulletin concerne les wilayas de Bordj Badji-Mokhtar, Tindouf, Adrar, In Salah et Timimoun, où les températures maximales atteindront ou dépasseront 49 C, tandis que les minimales seront entre 34 C et 38 C et ce, jusqu'à lundi.

Les wilayas de Djelfa, M'Sila et Batna seront également touchées par la vague de chaleur jusqu'à dimanche, avec des températures maximales allant de 44 C à 46 C et des températures minimales allant de 28 C à 32 C.

La canicule affectera également les wilayas de Biskra, Ouled Djellal, El M'Ghair, El Oued, Touggourt et Ouargla, avec des températures maximales de 49 C et des températures minimales variant de 36 C à 40 C, jusqu'à lundi, selon la même source.

ALGER

Une dangereuse bande de cambrioleurs démantelée

Les services de sécurité, représentés par la police judiciaire de la circonscription administrative de Draria, ont réussi à mettre fin aux agissements d'une dangereuse bande criminelle, versée dans le cambriolage des maisons et des locaux commerciaux. C'est ce qu'a annoncé hier la DGSN dans un communiqué. Celui-ci précise que cette bande était composée de six suspects, tous repris de justice, dont une femme. Cette affaire de qualité a été enclenchée à la suite de plaintes de citoyens dont les demeures et les locaux commerciaux ont été dévalisés. Sous la constante supervision du procureur de la République territorialement compétent, cette affaire a permis de récupérer une quantité considérable d'or, des ordinateurs, des téléphones portables, des montres, bracelets, 264 millions de centimes 2.195 euros, 911 dollars, ainsi que diverses armes blanches prohibées. Après finalisation des procédures légales de rigueur, les suspects ont été déférés devant la justice pour constitution d'une bande de malfaiteurs, vols par effraction, violations de domiciles et détention d'armes prohibées.